

Matelot Pont

Titres visés et niveau(x) de formation

- Certificat de matelot pont, titre monovalent - Niveau 3 (anciennement V).

Texte(s) de référence

- Arrêté du 18 août 2015, modifié, relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont.
- Annexe II et III de l'arrêté du 18 août 2015 fixant le programme de formation et d'évaluation.

Finalité(s)

- Ce certificat permet d'exercer le métier de matelot aux fonctions d'appui au pont sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

- Toute personne âgée de 18 ans, au moins, le jour d'entrée en formation et ayant, à minima, un niveau équivalent au niveau V, validé ou non par un diplôme, désireuse d'exercer le métier de marin en tant que matelot pont sur navire de commerce, plaisance ou pêche, répondant aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 03/12/2015 (une attestation d'aptitude à la navigation délivrée par un médecin des gens de mer, en cours de validité, devra être fournie avant l'inscription).

Objectif(s) de la formation

- Préparer le-la stagiaire aux tâches qu'il-elle devra accomplir dans l'exercice de son futur métier de matelot et ce, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité, par l'apport de connaissances théoriques et pratiques, le développement de compétences et de savoir-faire professionnels tels que : connaissances de l'environnement réglementaire, manœuvre, embarcation, matelotage, manutention et arrimage, sécurité, sauvetage, survie, navigation, stabilité, tenue de quart ...

Durée, modalités, effectifs par session

- **Parcours Standard** : 346 heures (hors compléments individualisés - volet Accompagnement)
 - 327 h 30 de formation dispensée en centre, en continu et en présentiel (face à face)
 - 18 h 30 de formation en e-learning (à distance), *via* une plateforme, un PC ou tablette et une connexion Internet (CFBS@).
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices pratiques, TP, simu...)
- Groupe de 16 stagiaires.

Conditions d'admission à l'examen, de délivrance du titre

- Avoir suivi la formation et avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des modules concernés. L'évaluation est composée de 5 épreuves en CCF et d'une épreuve finale à l'oral.
- Avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation de chaque module concerné.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

- Être reconnu-e apte à la navigation par un médecin des gens de mer.
- Être âgé-e, à minima, de 16 ans le jour du dépôt de la demande du certificat.
- Être titulaire de l'ensemble des attestations de formations modulaires de la formation (modules Appui P1/P2/P3 et NP).
- Être titulaire du certificat de base à la sécurité (CFBS) valide.

Intervenant-e-s

- Intervenant-e-s divers, tous-tes qualifiés-ees et/ou expert-e-s dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées.

Coût, horaires, dates et sites de formation

- Parcours individualisé. Pour obtenir un devis personnalisé correspondant à votre profil, merci de nous contacter au 02.98.97.04.37.
- Consulter le calendrier des formations (soit sur le côté droit de cette fiche, soit via notre page d'accueil) ou nous contacter.

Financement

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre ...)



Programme de la formation

| PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT – Matelot Pont | | |
|---|--|-------|
| Contenus - Thématiques | Modules – Sous-modules | |
| Module P1-Appui Navigation | Navigation | 24h |
| | Météorologie | 7h |
| | Règles de barre, feux balisage, signaux; | 27h30 |
| | Tenue du quart | 3h30 |
| | Manœuvre/embarcation | 54h |
| Module P2-Appui Manutention, arrimage cargaison et pêche | Manutention et arrimage | 3h |
| | Matelotage et engins de pêche | 54h |
| Module P3-Appui Contrôle, exploitation du navire, assistance aux personnes à bord, entretien et réparation | Description et construction | 18h |
| | Stabilité | 4h |
| | Sécurité | 21h |
| | Entretien et réparation | 6h |
| Module NP-Appui National Pont | L'environnement réglementaire | 13h |
| Formations spécifiques STCW | Certificat de base à la sécurité (CFBS@) | 52h |
| | Formation de sensibilisation à la sûreté | 5h |
| | Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de survie (CAEERS) | 30h |
| Autres actions | Accueil général (7h), Accueil modulaire (6h) | 13h |
| | Culture de l'Égalité (uniquement pour PQ4E) | 3h30 |
| | Service Social Maritime | 3h |
| | Bilans - entretiens (intermédiaire et final) | 4h |
| Evaluations | 5 CCF (3 CCF à l'écrit et 2 CCF pratiques) = 5h* | - |
| | Epreuve Finale Orale | 0h30 |
| | (Règles de barre, feux, balisages, signaux) | |
| TOTAL HEURES STAGIAIRE (maximum) | | |
| Complément d'accompagnement (actions complémentaires prescrites selon les besoins sur la base d'une enveloppe d'heures forfaitaire) | Accompagnement, finalisation du projet (3h30) | |
| | Découverte de la filière, du métier (14h) | |
| | Soutien - Atelier pédagogique - P1 - Navigation (14h) | |
| | Accompagnement vers l'emploi (Atelier TRE, recherches) (14h) | |

* Ces heures d'évaluation en CCF sont déjà comptabilisées dans le programme de formation.